



BRUNO BELIN

SENATEUR DE LA VIENNE

VICE-PRESIDENT  
DE LA COMMISSION DES FINANCES

PRESIDENT  
DU GROUPE D'AMITIE INTERPARLEMENTAIRE  
FRANCE-AFRIQUE DE L'OUEST

CONSEILLER DEPARTEMENTAL  
DE LA VIENNE  
PRESIDENT DE LA COMMISSION  
CULTURE ET EVENEMENTIEL

MAIRE HONORAIRE  
DE MONTS-SUR-GUESNES

Monsieur Michel FOURNIER  
Ministre délégué chargé de la Ruralité  
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
246 bd Saint Germain  
75007 PARIS

Paris, le 6 novembre 2025

Monsieur le Ministre,

*Cher Michel,*

Lors de la séance des questions d'actualité au Gouvernement du 22 octobre dernier, j'ai pu évoquer la disparité persistante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) entre les communes rurales et urbaines. À cette occasion, j'ai rappelé que, au prorata, les communes urbaines perçoivent en moyenne deux fois plus que les communes rurales.

Cette situation, que vous aviez déjà dénoncée lors du Congrès de l'Association des maires ruraux de France, tenu début octobre au Futuroscope, suscite une profonde incompréhension et un sentiment d'injustice parmi les élus des territoires ruraux.

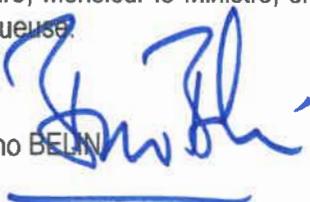
Certes, certaines villes supportent des charges de centralité qu'il convient de reconnaître. Mais la ruralité assume également des coûts spécifiques liés à la sous-densité, à l'entretien des voiries communales étendues, aux bâtiments scolaires, aux équipements collectifs, à la proximité indispensable qu'elle assure au quotidien pour ses habitants...

La ruralité est un espace vivant, porteur d'avenir pour notre pays ; elle doit donc rester une espérance.

Aussi, Monsieur le Ministre, fort de votre expérience d'élu local et de votre engagement constant en faveur du monde rural, quels correctifs envisagez-vous d'apporter dans le prochain Projet de Loi de Finances (PLF) afin de réduire ces écarts de dotation et de rétablir une équité véritable entre territoires ?

Dans l'attente de vos orientations sur ce sujet essentiel pour la cohésion nationale, je vous remercie par avance de l'attention toute particulière qu'il vous sera possible d'accorder à cette correspondance,

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma considération la plus respectueuse

*avec ma fidèle Amitié*   
Bruno BELIN

SENAT  
15, RUE DE VAUGIRARD  
75291 PARIS CEDEX 06  
TELEPHONE : 01 42 34 40 85

PERMANENCE PARLEMENTAIRE  
3, PLACE FREZEAU DE LA FREZELIERE  
86420 MONTS-SUR-GUESNES  
TELEPHONE : 06 73 21 52 82

MAIL : b.belin@senat.fr